



Le Petit Astailacois

Bulletin d'informations d'Astailac et de Thézels – Edition N° 31 - Juin 2018

LE MOT DU MAIRE

80 km à l'heure !

C'est plus qu'un slogan, c'est une vraie décision prise de façon impérative et unilatérale par le gouvernement : c'est une loi.

Les lobbies sont bien en place dans les structures parisiennes et le « macronisme » n'y échappe pas ! Les hauts fonctionnaires ont vite repris le dessus sur les députés et les sénateurs (qui seront eux aussi ramenés à 80% en 2022) et comme par le passé ce sont eux qui gouvernent ! Que fait le gouvernement ?

Réduire la vitesse des véhicules à 80 km à l'heure dans nos campagnes, c'est vraiment s'occuper des problèmes les moins urgents de la France, et organiser des dépenses (nouveaux panneaux) et des recettes alimentées par les procès-verbaux des contrevenants.

La ruralité française victime de ces décisions sans fondement est contrainte aux 80 km à l'heure à tous les niveaux :

- 80 à l'heure pour les déplacements : transports, routes, trains,
- 80 à l'heure pour la fibre optique
- 80 à l'heure pour les services publics : la poste, la gendarmerie, la perception, les pompiers
- 80 à l'heure pour la mort des communes

Donc si le corbillard n'avance qu'à 80 km à l'heure, il avance sûrement et tel un bulldozer, écrasera toute la ruralité sur son passage au profit des mégapoles dont on ne gère pas mieux la sécurité, l'habitat et le développement harmonieux de ces grandes villes !...

Pour faire bonne mesure à l'ensemble de ces charges, les augmentations du prix des carburants et les nouveaux coûteux contrôles techniques finissent par stigmatiser l'automobiliste ! et bien évidemment l'automobiliste rural.

Alors plus que jamais c'est le verbe résister qui fuse immédiatement dans nos esprits, mais résister à quoi, à qui ?

Résister à l'installation du nouveau monde qui nous est proposée ? Quelle force, quels moyens auront demain les petites communes rurales corréziennes ou autres.

L'État dans ses dotations globales de fonctionnement ou d'investissement des communes applique encore le 80% ! 2018 : 80% de 2017 et 2019 : 80% des 80%...et ainsi de suite !

À ce rythme là nous serons vite à zéro ! Est-ce là l'objectif ?

Sans être passéiste et sachant s'adapter aux nouvelles formes de technologie, il est temps de se poser la question ;

« Quel avenir pour nos petites communes rurales ? »

Bernard REYNAL

*Tourne-toi vers le soleil,
Et l'ombre sera derrière toi !*



Communiqués de la Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

Ouverture au public : Lundi et jeudi de 14h à 17h

Téléphone : 05 55 91 03 17

Si vous souhaitez recevoir ce petit journal par mail, envoyer vos coordonnées à la mairie :

mairieastailac@orange.fr



Compteurs LINKY

Dans le cadre juridique relatif au déploiement des compteurs Linky, le préfet de la Corrèze dans sa circulaire du 1er juin 2018 rappelle que les conseils municipaux et les maires ne peuvent s'opposer à l'installation des compteurs Linky dans leur commune.

Budget 2018

255 000 € en fonctionnement

100 000 € en investissement

Subventions 2018 aux Associations Communales

Comité des fêtes : 850 €

Société de chasse : 300 €

Petit patrimoine astailacois : 600 €

Pupilles des sapeurs pompiers : 200 €

Les amis du four à pain de Thézels : 350 €

Association des trufficulteurs : 300 €

Association Ré créations : 150 €

La balade gourmande 2018

Malgré le temps peu rassurant des jours précédents, plus de 300 randonneurs et 40 bénévoles se sont retrouvés sur la place Marius-Lescure en ce dimanche 8 avril pour la quatrième Balade Gourmande organisée par les associations astaillocoises sous l'égide du Petit Patrimoine..

Les bénévoles avaient anticipé l'arrivée d'une pluie toujours possible, installant plusieurs barnums : sur la place, au bord de la rivière pour la halte apéritive et surtout au château d'Estresses pour la pause repas champêtre.

Après l'accueil gâteaux-café, quatre groupes sont partis batifoler par monts et vallées : la Font Grande, le vallon de Fontanille, Cassagne, le sentier botanique pour arriver en bord de Dordogne, découverte de la héronnière et la halte bienvenue pour l'apéritif.

A la plage d'Estresses, Mauricette, Lucien et Francis, occupés à la grande lessive "la bugada", attendaient les marcheurs : la lessiveuse remplie de linge sale bouillait à gros bouillons, des chemises et culottes séchaient déjà sur les cordes, bien secouées par un vent taquin.

Tous les randonneurs se sont retrouvés dans le parc du château pour le repas champêtre au son de la musique folklorique du groupe "Les Echos Limousins d'Argentat". Si certains ont dansé "le brise-pied" avec eux, les plus jeunes pouvaient participer à l'atelier "Galets" animé par Stéphanie et Sixtine ou au jeu des assiettes flottantes avec Nadine. D'autres s'essayaient au métier de tailleur de pierres avec Jacky Debonnaire; peut-être de futures vocations sont-elles nées ce jour-là ? De nombreux curieux se sont arrêtés devant la petite exposition de " Pierres d'ici et d'ailleurs".

Le ciel a pleuré quelques instants, mais si peu que cela n'a pas perturbé les animations ni le repas. Puis, ce fut le retour vers le bourg, à l'assaut des coteaux, par Le Soulié et les bois de Cantouny. Sur la place, la traditionnelle croustade aux pommes avec cidre ou café attendait les randonneurs fatigués mais ravis.

Comme d'habitude, le pain, le rôti de porc et le pâté avaient cuit au four du bourg, la croustade aux pommes au four de Thézels. Les pâtisseries du matin, très appréciées ont été préparées par diverses familles que nous remercions sincèrement. Les associations astaillocoises remercient tous les bénévoles, toujours aussi motivés, qui ont dû gérer, cette année, un temps incertain, la famille Gutierrez qui a prêté son pré comme parking, Jean-Noël et Nicole Lescure qui ont mis le parc et le château à notre disposition et tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette balade.

Les associations astaillocoises



Jean-Paul peut être fier de son pain !



Nos marcheurs avec l'un des guides





Lucien et Mauricette



Le déjeuner au château d'Estresses



Démonstration de la lessive d'antan !



Les pierres de Simone



La taille des pierres avec Jacky Debonnaire



Les Echos Limousins d'Argentat

Le Carnaval 2018



Le samedi 17 février la traditionnelle soirée Carnaval a réuni une soixantaine de participants. Au moment de l'apéritif, les convives ont pu apprécier la "participation exceptionnelle" du groupe « Les Tipiak » qui a lancé l'ambiance de cette soirée sur un air de musique bretonne...

Ils ont ensuite pu déguster le repas proposé par le Comité des Fêtes : soupe potirons et pommes, poulet au citron confit et vacherin framboise. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur avec des danses et des chansons.

Le Comité des Fêtes vous donne maintenant rendez-vous le dimanche 29 juillet pour le vide-greniers, avec bien sûr le casse-croûte tête de veau.

Le comité des fêtes



ASTAILLAC

Dimanche 29 juillet 2018

VIDE-GRENIERS

De 8h à 14h

Réservation tél. 05 55 91 15 09 - 05 55 91 50 95

Casse-croûte TETE DE VEAU

à partir de 8h 30



**Buvette, Frites, Saucisses, Sandwichs,
Desserts et Animations**

Aire du sanglier

C'est sous un soleil estival que samedi 9 juin, le maire, quelques membres du conseil municipal, Sébastien Pagès, les membres de l'association de chasse ainsi que les présidents des autres associations astaillacoises ont inauguré l'aire du sanglier dans la plaine d'Astaillac.

Lorsque nous avons décidé d'aménager ce terrain vague appartenant à la commune, Charles Dupuy notre ancien maire adjoint, disait toujours que c'était là le passage des sangliers. Le nom de l'aire de repos s'est donc tout naturellement imposé de lui-même.

Puis une grosse pierre de récupération fut posée ainsi que deux tables de pique-nique.

Ensuite vint l'heure de l'acquisition par l'association des chasseurs du sanglier en béton qui fut hissé sur la grosse pierre.

Enfin, pour la circonstance, la municipalité avait fait installer le panneau indicateur « aire du sanglier ».

Ce fut l'occasion de couper le ruban tricolore et comme il est d'usage en France d'aller prendre un super « apéritif aux anguilles » et un repas républicain "au sanglier" dans une chaude ambiance.

Bernard REYNAL



**J'❤️
ASTAILLAC**

A vos agendas !

Dimanche 29 juillet 2018 ,
salle polyvalente, de 8h à 18h

Exposition d'aquarelles

Présentation du livre de Simone DELMAS

ATELIER PATOIS

La modernitat

Quan la modernitat
Comença d'arribar
Eron be plo contents
Mai abion pensamen !
Lo lun shens la candèla,
L'aiga qui picha sola,
La boita sus buffet
Qui parlaba "Français" !
Cossi quo poudio estro ?
ço disio los nostros.
Et cossi aquel moli
A café fait aqui ?
Molinar shens virar
Qu'un boton a cachar,
La vièlha era contenta,
L'èra be un pauc trop,
Qu'un ser faguèt lo café.
Bou baou dire qui faguèt :
Cachai be sus boton
Mai pas sus cuberton !
Faguèt una granichada
Sus touta la taula...
Furont estabourdis
Per les gruns qu'èrent partis.
N'abio per tout l'oustal,
Rédolèrent coma cal !
La vièlha angait al lièch
Mouto et shens café.
Diegio" la modernitat
Nous o bien couilhounat !"

La modernité

Quand la modernité
Comença d'arriver
Nous étions très contents
Mais nous nous faisons du souci !
La lumière sans la chandelle,
L'eau qui coule seule,
La boîte sur le buffet
Qui parlait " français" !
Comment cela pouvait-il être?
Se disaient les nôtres.
Et comment ce moulin
A café fait-il ?
Moudre sans tourner,
Qu'un bouton à appuyer,
La vieille était contente,
Elle l'était bien un peu trop,
Qu'un soir, elle fit le café.
Je vais vous dire ce qu'elle a fait :
Elle a bien appuyé sur le bouton
Mais pas sur le couvercle !
Il a fait une giboulée
Sur toute la table...
Nous fûmes étourdis
Par les grains qui étaient partis.
Il y en avait dans toute la maison,
Ils roulèrent comme il faut !
La vieille partit au lit
Vexée et sans café.
Elle disait" la modernité
Nous a bien couillonnés !"

ASSOCIATION Ré CREATIONS

BON VOISINAGE

L'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage précise dans son *article 20* :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables :

de 8h 30 à 12h

de 14h 30 à 19h 30

Les samedis :

de 9 h à 12h

de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

De 10h à 12h

Dicton de chez nous !

Alga de Sant Joan leva vin et pan.

L'eau de la Saint-Jean prive de vin et de pain.

LE MOUSTIQUE TIGRE EST EN CORREZE !

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Je l'élimine les eaux stagnantes
Je change l'eau 2 fois par semaine et vide les coupelles
Je couvre les bidons d'eau et les bassins
Je nettoie les gouttières
Je ne laisse pas stagner l'eau de pluie

(très petit !)
0 5 mm

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau.
C'est là qu'il faut agir...

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150 m ! **Le moustique qui vous pique est né dans votre quartier !**

Pour pondre ses œufs, le moustique tigre n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon renversé lui suffit... **Alors faisons la chasse aux eaux stagnantes !!**

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être **vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner...
coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, pieds de parasol, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).

Couvrez les réservoirs d'eau, bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu, bâches, ainsi que les piscines hors d'usage.



RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- Il est **rayé noir et blanc**
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)

d'informations :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
www.signalement-moustique.fr

ars Santé publique France

Quand la tique attaque ...



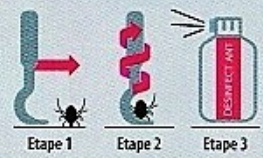
EVITER LES PIQÛRES DE TIQUE

- Porter des vêtements couvrants et clairs.
- Utiliser un produit répulsif contre les tiques.

EMPÊCHER LA TRANSMISSION DE L'AGENT INFECTIEUX

- Rechercher la présence de tiques sur la peau et les habits après une activité de plein air.
- En cas de morsure, enlever rapidement la tique.

Le retrait de la tique se fait par un geste simple rapide et indolore à l'aide d'un tire-tique (achat en pharmacie). Il est indispensable de désinfecter la zone de morsure et de se désinfecter les mains.



Il ne faut surtout pas comprimer le corps de la tique ou tenter de la tuer avec de l'éther, de l'huile, de l'alcool, du vernis ou une flamme car cela risquerait de lui faire régurgiter les germes qu'elle pourrait contenir.

QUE FAIRE APRÈS UNE PIQÛRE ?

Une fois que la tique a été retirée, il convient de :

- Surveiller la zone de piqûre pendant plusieurs semaines,
- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes et en particulier d'une plaque rouge centrée sur le point de piqûre et qui s'étend en cercle, dans le mois qui suit la piqûre de tique.